



VILLE DU SAINT-ESPRIT

SPIRIT' MAG

N°4
NOVEMBRE 2018

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Tous à l'eau!



VILLE DU SAINT-ESPRIT



P. 3 / Editorial du Maire

P. 4 / La Visite du Maire

À la rencontre
de PLI BA PRI OPTIK

P. 5 / Connaissez-vous ?

Le CCAS

P. 6 / Sport Spiritain

Événements majeurs
Mise en lumière



P. 8 / Rétrospective

La Fête Patronale 2018 :
Résistants d'hier et d'aujourd'hui



P. 10 / Urbanisme

SAINT-ESPRIT
révise son Plan Local
d'Urbanisme



P. 14 / Culture

Activité Médiathèque
« Fais ton journal. Le
journaliste c'est toi ! »



SPIRIT' MAG • N°4

Novembre 2018

Directeur de publication :

Fred Michel Tirault

Rédaction : Cabinet du Maire,

Service des sports, C.C.A.S

Photos réalisations : Service des

sports, Service Culture, Service

Technique, Aliocha Photos

Maquette - Impression : AECF 972

Tirage : 5 000 exemplaires



P. 15 / Informations pratiques

Campagne d'enlèvement de
V.H.U.

Contre les cambriolages:
ayez les bons réflexes

Le DICRIM

Expression de l'opposition

P. 16 / A votre service





Chères spiritaines, Chers spiritains

Nous nous sommes engagés à vos côtés, il y a maintenant quatre ans et l'une de nos priorités est de tenir nos concitoyennes et concitoyens informés de nos réalisations passées, en cours ou à venir.

Ainsi, ce nouveau numéro du Spirit' MAG est une occasion de vous rappeler ce qui a été fait, mais aussi, vous montrer ce qui, souvent, ne se voit pas.

C'est pourquoi ce quatrième numéro vous est présenté sous un format un peu différent avec des rubriques dans lesquelles j'ai fait le choix de vous faire découvrir les forces vives de notre territoire. Qu'elles soient économiques, culturelles, sportives ou sociales.

Enfin, deux doubles pages ont été dédiées au Plan Local d'Urbanisme (en révision générale) dont l'adoption finale est prévue pour le 1^{er} semestre 2019.

Vous y trouverez un récapitulatif des étapes déjà réalisées dans ce processus, ainsi que les orientations prises sur notre projet d'aménagements et de développement durable, en concertation avec la population.

Nous avons déjà eu, ensemble, de belles réussites, que je suis heureux de vous présenter ici, tout en étant certain que bien d'autres nous attendent encore.

Aussi ardue que puisse être la tâche, c'est ensemble que nous bâtissons le Saint-Esprit de demain !

Le Maire,
Fred Michel TIRAULT

Interview : M^{me} Karène PETIT-FRERE, Opticienne de PLI BA PRI OPTIK

Quels sont les services proposés dans votre commerce ?

Notre enseigne est spécialisée dans la vente de lunettes de vue, de lunettes de soleil, de lentilles de contact, de produits d'entretien pour lentilles...

Mais, en plus de ces services « classiques », nous proposons également un bilan visuel gratuit. En effet, depuis 2007, les opticiens ont le droit de procéder à un examen de la vue pour adapter l'équipement au moment de son renouvellement. Cela donne aux spiritains la possibilité de renouveler leurs équipements optiques sans avoir à passer forcément par une consultation chez un ophtalmologue. Seule condition à l'obtention de ce service, avoir une ordonnance de moins de trois ans.

Enfin, nous avons également un service à domicile sur rendez-vous, qui est accessible à tous (bien entendu).

Depuis combien de temps avez-vous choisi d'installer votre activité dans la commune du Saint-Esprit ?

Nous avons ouvert cet établissement en début d'année, car le territoire communal ne disposait d'aucun opticien.

L'offre de services que nous proposons s'inscrit dans le cadre d'un service qui se veut de proximité, avec l'assurance d'apporter à chacun le professionnalisme d'un opticien de santé.

Un message à transmettre aux spiritaines et spiritains ?

Nous avons, dans notre établissement, des produits de grandes marques (verres et montures) à des prix très attractifs. L'objectif reste de permettre l'accès à un opticien, mais surtout un opticien de qualité.



Nous souhaitons nous insérer dans le tissu social et économique de la ville afin d'apporter un service dont tous pourraient avoir besoin, le tout, en proximité et avec professionnalisme.

Nous sommes ravis de pouvoir vous accueillir, vous conseiller et surtout vous apporter tout notre savoir-faire !



Horaires d'ouverture :
du mardi au samedi de 8h à 13h.

Fermé le lundi.

Adresse et contact :

PLI BA PRI OPTIK

29, rue du capitaine Pierre Rose

97270 SAINT ESPRIT

Téléphone: 05.96.77.57.93

Email: pbpoptiksaintesprit@gmail.com

Le Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est un établissement public communal géré par un conseil d'administration dont le Maire est le président de plein droit. Ce conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le Maire.

Selon la loi du 6 janvier 1986, le Centre Communal d'Action Sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en lien avec les institutions publiques et privées. A ce titre, le CCAS développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées.

Chaque année, l'équipe du CCAS pilote un certain nombre de manifestations telles que la Semaine Bleue ou encore la Fête des voisins ou de la Famille.

A tout cela, s'ajoutent au quotidien de l'accompagnement social, le montage de différents dossiers pour des administrés (demande d'aide sociale, ménagère, etc.), la gestion de logements sociaux et le suivi de dossiers de réhabilitation..

Toutes ces actions se retrouvent dans un programme cadre : « le SEVE (Saint-Esprit Vivre Ensemble) ».

On y retrouve une dynamique autour de la parentalité avec des groupes de parole, des rencontres avec un psychologue, des conférences débats, des ateliers occupationnels, ...

Un panel d'ateliers est proposé dans le cadre du bien vieillir tels que le jardinage agroécologique, la couture, le bakoua, l'art floral, le sport/santé ou encore la peinture.

En juillet dernier, le Centre Communal d'Action Sociale du Saint-Esprit a organisé sa première journée porte ouverte. L'occasion de présenter à la population spiritaine les réalisations faites lors de ces activités.

Voilà quelques images pour celles et ceux qui n'ont pu être présents ou simplement pour le plaisir de les revoir.



Exposition des réalisations de l'atelier de Peinture (séniors)



Réalizations de l'atelier de Vannerie



Réalizations de l'atelier d'Art Floral



Réalisation de l'atelier Couture



Les animateurs de l'atelier de Jardinage agroécologique

Événements Majeurs

5^{ème} édition du SAM HORIZON TRAIL

Dimanche 8 Avril 2018

Organisateur : Association Sam Horizon 2000

Trois parcours : Sam Kraz (21 km), Dékolaj (13 km), Pété pié (8 km), une randonnée pédestre - Environ 600 participants



Open Green Volley

Samedi 26 mai 2018

Organisateur : Star Ball Club avec le soutien de la Ville

Tournoi de volley sur gazon dans le cadre de la Fête Patronale. Ce tournoi réunit 15 équipes mixtes composées de trois joueurs.



Défi des Planteurs

Dimanche 22 avril 2018

Organisateur : Ville du Saint-Esprit (Services des Sports) en partenariat avec les Exploitants Agricoles Spiritains et l'OCTP

Un des intérêts du projet est d'instaurer une compétition (saine) entre les Associations de la Ville, l'objectif des Associations étant de convaincre un maximum de randonneurs à marcher sous leurs couleurs.

Les Exploitants : Albert LABONNE, JOLY , Eddy CHERUBIN-JEANNETTE



Mise en Lumière

Stade Spiritain

Discipline : Football (équipe sénior)
Classement Championnat Régional 3 :
3^{ème} et accession en Championnat de Régional 2

UCS

Discipline : Cyclisme Séniors
Mickaël STANISLAS : Champion Martinique sur Route 2018
Ismaël DENARA : Vice-Champion
Emile DEMAZY : 3^{ème}
Discipline : Cyclisme Minimes
Champion de Martinique sur Route : Gaëtan ARNOLIN



Podium championnat route séniors 972 - Mickaël STANISLAS (au centre)

Star Ball Club

Discipline : Volley Ball
Vice-Championnes de Martinique 2018 : Filles M13 et M17



Madinina Bikers

Discipline : Cyclisme Cadets
Un jeune spiritain ne représentant pas une équipe spiritaine mais Champion de Martinique sur route 2018 :
Noé TOUYA-CONCONNE



AS Blacks Stars

Discipline : Basket (minimes filles)
Vainqueur de la Coupe de Martinique 2018





Nos élus



Départ du défilé



Défilé des élus



Dépôt de gerbe au monument aux morts



Harmonie Lamentinoise



Office de la Culture du Tourisme et du Patrimoine



Amicale élèves du Cours complémentaire du Saint-Esprit



Le Rêve des Coulisses



Astoria



Foyer Rural de Régale



Olivia



Carnival All Star



Foyer Rural de Baldara



Association 3V+



Association Parapel



Défilé des associations sous le Stade Pavilla



Association Lézinisié



Ferme de l'ADECSO



Comité de jumelage du Saint-Esprit



Association Flash Dance



Le Stade Spiritain



Shin Ghi Tai



AS Black Stars



Union Cycliste Spiritaine



La Vague Spiritaine



Laurianne ZACARIE



Un public qui a répondu à l'appel - Podium du 20 mai

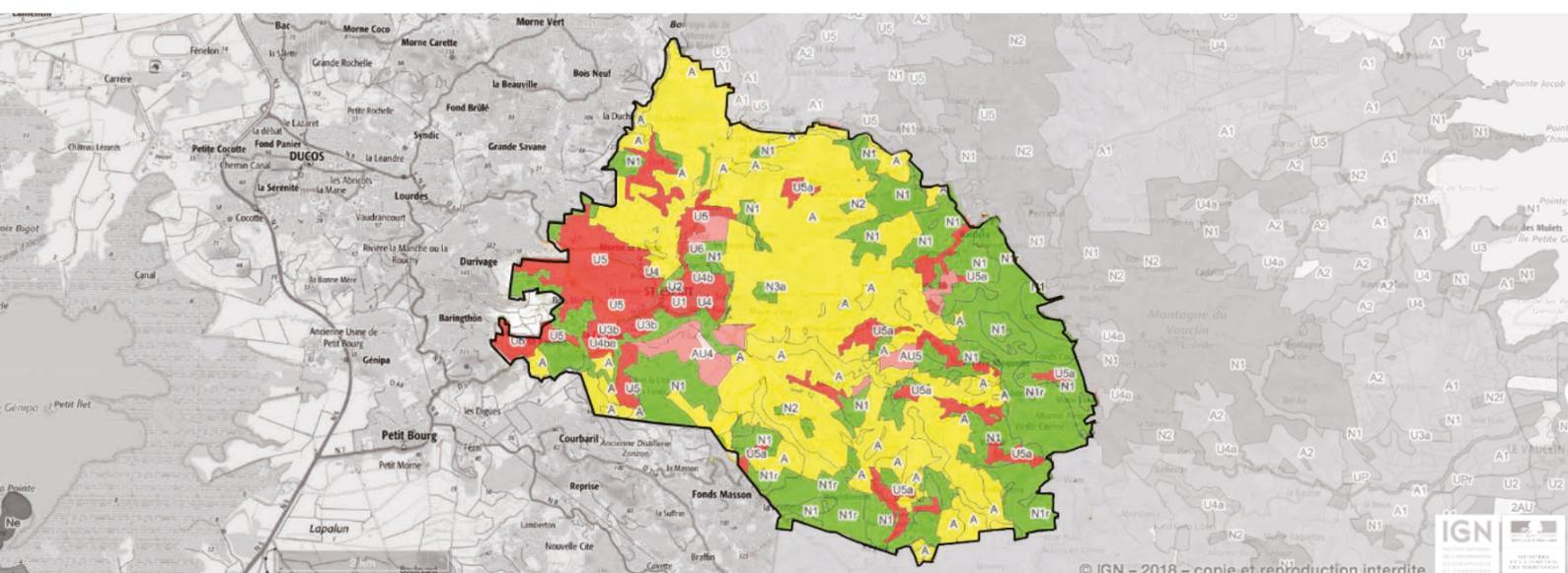


L'homme Paille



SAINT-ESPRIT révisé son Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la ville du Saint-Esprit est en cours de révision, prescrit par délibération du conseil municipal en date du 20 novembre 2014. Constitué de plusieurs pièces, le PLU s'articule autour du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui est la traduction du projet municipal pour les dix prochaines années.



La révision du PLU fait l'objet d'une concertation avec les Personnes Publiques Associées (Etat, Collectivité Territoriale de Martinique, Chambre d'Agriculture, Parc Naturel de Martinique, Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de Martinique - CAESM -), et les habitants. Afin de construire ce projet avec les administrés, la municipalité du Saint-Esprit a convié la population à une réunion publique le vendredi 16 mars 2018.

Une concertation

Après une présentation des principales caractéristiques du territoire communal (environnementales, agricoles, paysagères, socio-démographiques), des échanges avec les habitants ont été engagés afin de répondre à leurs interrogations.

Dans un second temps, trois ateliers ont été organisés afin de co-construire le Projet d'Aménagement et de Développement Durables :

Le centre bourg : capitaliser les atouts d'aujourd'hui pour lancer des projets fédérateurs demain

Les enjeux identifiés par les habitants et les élus :

- Continuer les aménagements piétons (généralisation des trottoirs, accessibilité - escaliers, différence de niveau... -);



- Aménager une passerelle vers l'Avenir (des habitants traversent la rivière) ;
- Aménager des espaces publics collectifs, une place centrale ;
- Permettre à un nombre important de jeunes d'accéder à plus de structures ou ... faveur (activités, crèche, jeux pour enfants...).





Habiter au Saint-Esprit : quels aménagements, pour bien vivre demain dans les quartiers ?

Les enjeux identifiés par les habitants et les élus :

- Retrouver l'attractivité du bourg (restaurants ouverts en soirée, consolider les équipements, les services et les commerces existants...);
- Maintenir l'équilibre entre le bourg et les quartiers : densification du bâti et extension ?, densification du bâti sur « la campagne habitée » ?;
- Accompagner les habitants par rapport aux enjeux socio-démographiques (vieillesse, réhabilitation des logements, indivision...);

- Gérer les eaux de ruissellement sur les quartiers (Morne Lavaleur, Gueydon, Solitude...).

Environnement, Paysage et agriculture, des ressources locales à préserver et à valoriser

Les enjeux identifiés par les habitants et les élus :

- Existence d'une petite source naturelle au quartier Petit Paradis,
- Le bourg est enclavé entre les mornes,
- Des caractères agricoles qui font connaître la ville (marché, manifestations...),
- Des points de vue paysagers qui constituent un atout,
- Des sentiers de randonnées à valoriser, à aménager.

RÉUNION-CONCERTATION

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Avec la participation de l'A.D.D.U.A.M

VENDREDI 16 MARS - 18H

ÉCOLE DU MORNE LAVALEUR RENSEIGNEMENTS : 0596.50.55.04




Les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables du Saint-Esprit se décline en quatre axes et des orientations :

Impulser une urbanisation durable, solidaire et un cadre de vie agréable au sein des quartiers

Les orientations validées sont :

- Maintenir un dynamisme démographique au bénéfice de la ville,
- Promouvoir une gestion économe du foncier,
- Offrir la possibilité à tout spiritain de se loger,
- Redynamiser l'attractivité du centre bourg,
- Assurer un développement harmonieux à Morne Lavaleur,
- Connecter le quartier de l'Avenir au sein de son environnement,
- Structurer les quartiers de Solitude et Gueydon autour du nouveau pôle communautaire,
- Préserver les caractéristiques de « la campagne habitée »,
- Réorganiser les quartiers de Petit paradis, Petits Fonds, La Carreau et Bas Bourg autour des grands équipements.

Conforter l'offre en équipements et faciliter les déplacements

Les orientations validées sont :

- Développer l'offre médico-sociale au profit de la population,
- Aménager de nouveaux équipements en faveur des spiritains,
- Encourager une mobilité durable au centre bourg et dans les quartiers périphériques,
- Répondre aux besoins de stationnement des spiritains et des touristes.

Promouvoir un développement économique à l'échelle du Saint-Esprit et en faveur de la population communale

Les orientations validées sont :

- Maintenir une économie agricole dynamique,
- Accompagner et maintenir le tissu commercial en centre bourg,
- Favoriser l'accueil et le développement d'activité économique,
- Développer une offre touristique de qualité.

Protéger, et préserver l'environnement et les paysages spiritains

Les orientations validées sont :

- Gérer les risques naturels,
- Protéger la trame verte et bleue,
- Protéger et préserver l'environnement et les paysages spiritain remarquables,
- Réduire les pollutions visuelles,
- Préserver le bâti traditionnel et le patrimoine,
- Participer à la maîtrise du réchauffement climatique.





Annick CAROTINE en compagnie de nos journalistes en herbe

Activité Médiathèque Alfred Melon Dégras « Fais ton journal. Le journaliste c'est toi ! »

Dans le cadre de sa programmation annuelle, la Médiathèque Alfred Melon Dégras a reçu, les 2 et 9 mai derniers, une dizaine de jeunes spiritaïns. Le temps de deux après-midi, ils ont eu le loisir d'être de vrais petits journalistes.

Accompagnés et guidés par Mme Annick CAROTINE (correspondante de France-Antilles pour le Saint-Esprit), ils ont pu découvrir la profession de journaliste en presse écrite.

Un moment de partage et d'apprentissage qui a, peut-être, suscité, chez nos jeunes journalistes en herbes, des vocations.

Qui sait, se trouve peut-être parmi eux un(e) futur(e) journaliste de renom !



ATELIER D'ÉCRITURE
ANIMÉ PAR ANNICK CAROTINE
CORRESPONDANTE DE FRANCE-ANTILLES POUR LE SAINT-ESPRIT

LE JOURNALISTE C'EST TOI !

Foncez voir !

Quel exploit !
C'est un scoop !

MERCREDI 2 ET 9 MAI

Une très belle aventure !

Des animations pour tes pages

Des idées de titres à découper & à coller

15H - 17H
À LA MÉDIATHÈQUE
RUE SCHIELCHER 97270 SAINT-ESPRIT 0596 61 00 07

Médiathèque Alfred Melon-Dégras

Salubrité publique Campagne d'enlèvement de V.H.U.



Comme chaque année, une campagne d'enlèvement de Véhicules Hors d'Usage (VHU) avec la Police Municipale et l'Association de Traitement des Déchets Automobiles (TDA Martinique) a eu lieu.

Cette fois c'est en octobre qu'elle a débuté, pendant une semaine environ. Un peu plus de 40 véhicules étaient concernés pour cette première campagne 2018 sur le territoire communal.

L'occasion de rappeler à tous que cette question relève d'abord de la responsabilité de chacun, en évitant de laisser à l'abandon leurs véhicules sur les abords routiers et autres emplacements (parking, etc.) ou en se rapprochant de l'association de Traitement des Déchets Automobile (0596.42.56.48).



Contre les cambriolages ayez les bons réflexes

Soyez prévoyants :

Signalez à la Police Municipale vos dates de vacances ou vos absences prolongées. A votre demande, la Police Municipale pourra surveiller votre domicile au cours de ses patrouilles quotidiennes. Lors de vacances prolongées, demandez à une personne de confiance de relever votre courrier, d'ouvrir vos volets dans la journée et d'entretenir votre jardin.

La Police Municipale est à votre service. Demandez conseil, signalez tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage au 0596.56.72.41.

En cas d'absence, composez le 17.



Le DICRIM

La Ville a édité et distribué une brochure en plusieurs milliers d'exemplaires pour ses administrés, préconisant les comportements à adopter lors de la survenance de risques majeurs.

Quatre risques naturels ont été référencés pour la commune.

Il s'agit des risques cycloniques, des inondations, des mouvements de terrains et des séismes. Ce document (DICRIM) ne se veut en rien alarmiste, mais plutôt pédagogique. Son objectif est de vous donner les bons réflexes à adopter en cas de catastrophes naturelles. Des exemplaires sont encore disponibles à l'hôtel de Ville (rue Schoelcher).

**N'oubliez pas que la sécurité est l'affaire de tous...
respectons les consignes du DICRIM.**

« JOU MALè PANI PWAN GAD ! »



Expression de l'opposition

À VOTRE SERVICE



Réunion avec la C.T.M. pour la mise en place et l'extension de la fibre optique sur le territoire communal (Mai 2018)



Réfection complète de l'abribus de Régat (Mars 2018)



Intervention des agents des Services Techniques du Saint-Esprit à Morne Babet suite aux pluies de la veille (17 octobre 2018)



Rénovation complète des toitures des écoles et de la Cantine centrale (Juillet - Août 2018)



Le Foyer Rural de Baldara rénové (Inauguration le 5 octobre 2018)



Intervention d'un de nos prestataires sur le toit du Stade Pavilla suite à la tempête Kirk



Reprise du marquage au sol route du François (Avril 2018)



Création de deux boxes de poissonnerie Marché couvert (Inauguration le 1^{er} décembre 2018)



Rénovation complète de la route de Bontemps Lacour (Avril 2018)